



Immobilière du Valois

BAREMES DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Montant de la transaction	Rémunération
Moins de 50 000 €	5 000 € ttc
De 51 000 € à 100 000 €	10% ttc
De 101 000 € à 200 000 €	7% ttc
Au-delà de 201 000 €	5% ttc

LES HONORAIRES DE TRANSACTION SONT EXCLUSIVEMENT A LA CHARGE DES VENDEURS

BAREMES DES HONORAIRES DE LOCATIONS

A la charge du locataire :

Surface du logement en M ²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	Honoraires d'état des lieux
0 à 25m ²	8€ ttc/m ²	3€ ttc/m ²
25m ² à 50m ²	4€ ttc/m ²	3€ ttc/m ²
Au-delà de 50m ²	2€ ttc/m ²	3€ ttc/m ²

A la charge du bailleur :

S'ajoute à la charge du bailleur les frais d'entremise : 50 € ttc

Surface du logement en M ²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	Honoraires d'état des lieux
0 à 25m ²	8€ ttc/m ²	3€ ttc/m ²
25m ² à 50m ²	4€ ttc/m ²	3€ ttc/m ²
Au-delà de 50m ²	2€ ttc/m ²	3€ ttc/m ²

LES TRANCHES D'HONORAIRES DE LOCATION SE CUMULENT ENTRE ELLES

Pour les locaux professionnels et commerces : Honoraires Libres